

UN FONDS INVESTI EN OBLIGATIONS COURT ET MOYEN TERME « INVESTMENT GRADE »

Communication publicitaire SFDR Article 8

■ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Delubac Obligations recherche pour son allocation coeur et en fonction des anticipations du gérant, des opportunités d'investissement sur les marchés de dettes gouvernementales et de crédit court et moyen terme de qualité Investment Grade et libellés en euro, sans répartition prédéterminée. Pour son allocation satellite, le fonds met en oeuvre des stratégies visant à identifier les inefficiences de marché sur l'ensemble des segments obligataires. Cette allocation est effectuée dans le cadre d'une contrainte de sensibilité comprise entre 0 et 4.

Le fonds cherche à réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Ester capitalisé majoré de 1,085% sur la durée minimum de placement recommandée de 2 ans, par une gestion flexible obligataire de maturité court et moyen terme.

■ PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Analyse macroéconomique

Elle détermine les stratégies d'investissement et conditionne la répartition des actifs obligataires entre les différents segments corporates/souverains, entre taux fixes/ variables/indexés par zones géographiques, par secteur, par sensibilité.

• Analyse des émetteurs et des émissions

A travers un tri multicritère qui inclut notamment : la maturité, l'exposition géographique et sectorielle, les notations, la séniorité, la présence de collatéral, l'encours et la liquidité des titres, la capacité de remboursement de l'émetteur, l'évolution des probabilités de défaut, l'apport diversifiant et en volatilité par rapport au reste du portefeuille.



De la validation de ces étapes découle l'allocation d'actifs du portefeuille.

■ ALLOCATION D'ACTIFS REPOSANT SUR UNE APPROCHE COEUR / SATELLITE



■ BORNES D'INVESTISSEMENT

Dette
d'entreprise
et
souveraine
ou
supranationale
0% à 100%

Devise autre que
l'euro 10% max.

Sans contraine de
notation 10% max.

Actions 10% max.

Les notes des agences de notation de crédit s'articulent autour de deux catégories. La catégorie dite d'investissement (« investment grade » en anglais) correspond à une signature de qualité, synonyme d'un faible risque de défaut (notes situées entre AAA et BBB selon l'échelle de Standard & Poor's). La catégorie spéculative ou haut rendement à l'inverse (« speculative grade » ou « high yield » en anglais) correspond à des signatures de moindre qualité, synonyme d'un risque de défaut plus élevé (notes inférieures à BBB-selon l'échelle de Standard & Poor's).

■ RÉFÉRENCEMENT

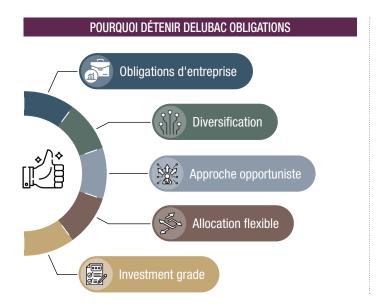


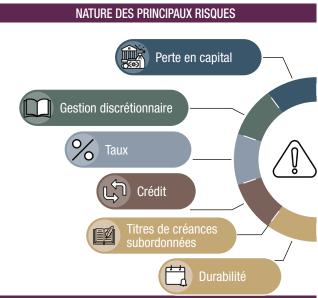












CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES			
Dénomination	Delubac Obligations		
Date de création du fonds	3 novembre 2000		
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français		
Code ISIN	Part P: FR0007050901	Part I : FR0011678093	Part Z : FR0013452430
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro		
Eligibilité PEA	Non		
Indice de référence	Ester capitalisé majoré de 1,085%		
Affectation des résultats	Capitalisation		
Enveloppe de souscription	Compte-titre, assurance-vie		
Dépositaire	CACEIS BANK		
Valorisateur	CACEIS Fund Administration		
Horizon de placement	2 ans		
SRRI	A risque plus faible A risque plus élevé Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé		
	1 2		6 7
Société de gestion	Delubac Asset Management		
Devise de référence	Euro (€)		
Souscription initiale	Part P: 1 part	Part I : 250 000€	Part Z : 100€
Souscription ultérieure min.	Part P : 1 centième de part	Part I: 1 part	Part Z : 1 centième de part
Frais d'entrée max.	Part P : 2,50%	Part I : Néant	Part Z : Néant
Frais de sortie	Part P : Néant	Part I : Néant	Part Z : Néant
Frais de gestion fixes max. TTC	Part P : 1%	Part I: 0,50%	Part Z : 0,75%
Commission de surperformance	Lorsque la performance du Fonds est positive : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive,		

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente. Delubac Asset Management recommande à l'investisseur de n'investir dans un OPC qu'après la lecture attentive de son prospectus et du Document d'Information Clé pour l'Investisseur afférent disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.delubac-am.fr ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Préalablement à toute souscription d'un produit financier, il convient que l'investisseur s'assure notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière et patrimoniale, à son expérience et à ses objectifs en termes de risque et de durée d'investissement. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime dignes de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient. La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite. Document non contractuel. Politique d'investissement et critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) : cet OPC ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans sa politique d'investissement.

entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence Ester capitalisé majoré de 1,085%.

Delubac Asset Management - Société par Actions Simplifiée au capital de 2 022 828,54 € Société de gestion agréée par l'AMF, sous le numéro GP00009, en date du 31/03/2000lm matriculée au RCS de Paris sous le numéro B 430 045 229 contact@delubac-am.fr - 01.44.95.39.99

Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock & Flaticon Conception : Développement / Marketing Delubac Asset Management Impression et publication : Septembre 2025



Commission de surperformance



